

AVIS ESSENTIELS

Le baptême est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise

Les enfants nouveau-nés doivent être présentés au saint Baptême *sans aucun délai* surtout si leur état fait percevoir le moindre danger. Lors même qu'on croit n'avoir à craindre aucun danger, on ne doit pas différer le Baptême *au-delà du troisième jour*

En cas d'urgence pressante c'est à dire lorsque on ne peut les porter à l'Eglise, il se peut que pour être baptisés on fasse venir un prêtre à la maison, toute personne peut et doit baptiser. Cependant le père et la mère ne doivent le faire qu'autant qu'il ne se trouverait aucune personne capable. Il suffit pour baptiser de verser de l'eau naturelle sur la tête de l'enfant en prononçant *en même temps ces paroles: Je te baptise au nom du Père et du Fils et du St Esprit* (On a soin que l'eau coule bien sur la peau, et non pas sur les cheveux)

On ne peut être admis pour Parrain ou Marraine qu'autant qu'on est Catholique de bonne réputation et de bonnes mœurs

Si le parrain ou la marraine n'ont pas été admis à leur première Communion, et l'autre n'ont au moins sept ans, et s'ouvrent le catéchisme

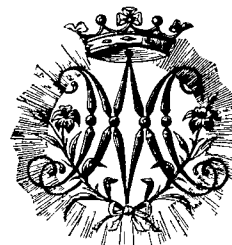
Les parents qui mettent leurs enfants à nourrice doivent s'en donner aux nourrices l'Acte de Baptême des enfants qu'ils leur confient

L'Eglise, qui s'occupe avec sollicitude non seulement du salut éternel de ses petits enfants mais encore de la conservation de leurs jours, défend rigoureusement aux mères et aux nourrices de les faire coucher avec elles, de s'exposer à des accidents fâcheux auxquels elles les exposeraient par cette imprudence

Aussitôt que les enfants sont capables de quelque instruction, c'est un devoir essentiel pour les pères et mères et à leur défaut, les parrains et marraines de leur en enseigner les premiers principes de la Religion, le Signe de la Croix, les Prières du matin et du soir, et les autres pratiques de la Religion. Les enfants doivent aussi être envoyés de bonne heure au catéchisme et veiller à ce qu'ils y assistent régulièrement. A l'approche de leur première communion ils doivent leur offrir toute facilité pour qu'ils puissent se préparer à une si grande et si sainte action et continuer en suite à remplir exactement tous les devoirs de Chrétien

NOTA — Les Parrains et Marraines et celui qui baptise (hors le cas de nécessité) contractent avec l'enfant, et ses père et mère une affinité, au même titre que la parenté spirituelle qui est un empêchement dirimant au Mariage

DUPLICATA DIFFERENTE
CON SETTING
COVERED TO AVOID
DIFFERENT SETTINGS



Sancta Parochialis Ecclesia

PAGI TARXEN ET PAULA

Melietanae Diocesis

Annuntiationis B. V. Mariae

TITULO DECORATA

Application for Passport.

5
7.1.03

no hus
ridit et
cud
240

* Christian and born in full

A Passport is required for

Giuseppe Aquilina son of the

† Profession

late Paolo Aquilina. Italian

‡ Country

aged 24 years
Native of Malta

§ Description

and a British Subject to enable him to proceed from hence
to Russia.

|| If accompanied by wife or children or with servants state

Date

7.1.03

Signature of the Applicant
Giuseppe Aquilina

This application properly filled up, to be left at the Local Government Office, P.O. Box 10, Valletta, 12 a.m. of each day (Sundays and other Holydays excepted) when the requisite Passport will be issued (1 day) 11 a.m. to 4 p.m. Applications made after 12 o'clock will stand over till the afternoon of the following day

AA-BF
473